Dossier



Jeunes, crédits, dettes et difficultés financières

Analyser les difficultés financières, voire la précarité économique vécues par les « jeunes », telle est l'ambition de cette contribution des chercheurs de l'Observatoire du crédit et de l'endettement au dossier des Échos du crédit sur les jeunes. La question est de savoir si ce public connait davantage de difficultés financières, s'il recourt plus au crédit et si l'endettement qui le concerne présente certaines spécificités lorsqu'il est comparé à celui des plus âgés.

Nous qualifierons de « jeunes » les personnes ayant un âge compris entre 18 et 35 ans. Ce choix se justifie par le constat que la période allant de 18 à 35 ans constitue un âge de la vie où de nombreuses étapes sont franchies (émancipation de la famille d'origine, premiers pas dans la vie active et dans la vie de famille, etc.). Ces étapes peuvent nécessiter de recourir au crédit. Ces différents événements pouvant se produire avant la trentaine nécessitent une période d'ajustement pouvant parfois prendre plusieurs années.

Deux sources de données seront exploitées afin de mettre en évidence les caractéristiques propres aux « jeunes » : des données de la Centrale des Crédits aux Particuliers (CCP) de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et des données d'une enquête menée auprès de la population générale par l'Observatoire dans le courant de l'année 2013 portant sur ses connaissances financières, sa vision du crédit et ses difficultés financières.

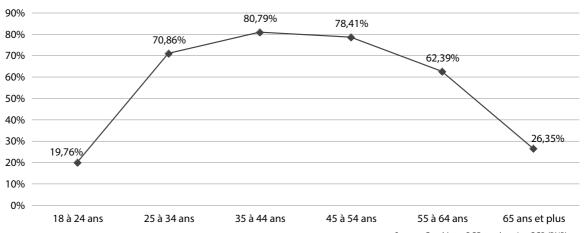
Difficultés financières et recours au crédit chez les jeunes: les enseignements des données de la Centrale des crédits aux particuliers

Il s'agit ici de s'interroger sur le recours au crédit des jeunes ainsi que sur leurs possibles défaillances.

- Jeunes et taux de participation au crédit

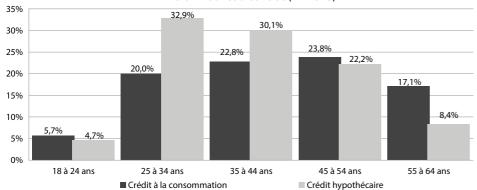
Les données de la CCP permettent de calculer le taux de participation au crédit, c'est-à-dire le pourcentage des majeurs enregistrés pour au moins un crédit (voir graphique 1 ci-dessous). Il apparaît que le crédit concerne surtout la tranche des 25 à 64 ans avec un « pic de participation » observé pour les 35 à 44 ans: 81 % des majeurs de cette tranche d'âge sont enregistrés pour au moins un crédit dans la CCP. Ce taux important s'explique notamment par le recours aux ouvertures de crédit de moins de 1250 euros et remboursables dans les 3 mois (qui incluent les possibilités de découvert sur compte) et qui donnent lieu à un enregistrement dans la CCP. Fin 2013, 65 % des majeurs avaient au moins une ouverture de crédit en cours.

Graphique 1 -Taux de participation au crédit (= pourcentage des majeurs enregistrés dans le fichier positif selon l'âge)



Source: Graphique OCE sur données CCP (BNB)

Graphique 2 - Age des emprunteurs lors de l'enregistrement d'un nouveau contrat (fin 2013)



Source: Graphique OCE sur données CCP (BNB)

Comment expliquer cette variation du recours au crédit en fonction de l'âge ? Deux raisons complémentaires peuvent être avancées.

Premièrement, différents événements de la vie font naître des besoins susceptibles d'être financés au moyen du crédit. La prise d'un crédit aura tendance à être concomitante à l'arrivée dans la vie active, la naissance d'un enfant, le départ de la maison familiale, l'achat ou la location d'un logement, ou d'autres événements de nature relativement imprévisible. Les données de l'enquête SILC indiquent d'ailleurs que les ménages avec enfant(s) recourent nettement plus au crédit à la consommation que les ménages sans enfant (31,6 % contre 15,3 % en 2008). Bien que n'étant pas récentes, ces données conservent une valeur empirique et prouvent que le recours au crédit peut être le corolaire à des événements clés dans la vie d'un individu.

Deuxièmement, le revenu a tendance à varier au cours de la vie. Les revenus des plus jeunes sont, en moyenne, plus faibles que les revenus des personnes plus avancées dans la vie active. Or, les dépenses nécessaires notamment pour s'équiper en logement et en biens de consommation durables arrivent généralement tôt dans la vie. Sur base de ces constatations empiriques, l'économiste américain Milton Friedman a proposé l'« hypothèse du revenu permanent¹ » selon laquelle les individus ne posent pas leurs choix de consommation en fonction du revenu actuel, mais selon une estimation du revenu auquel ils peuvent s'attendre au cours

de leur vie. Le « pic » qui s'observe dans les besoins en équipement des ménages ne correspond généralement pas à celui qui s'observe dans les revenus. Le crédit est alors utile afin de permettre un lissage des dépenses de consommation sur le cycle de vie. Ceci est particulièrement vrai pour le crédit hypothécaire. Cela l'est également pour le crédit à la consommation qui peut être utilisé, par exemple, pour financer des travaux, acheter un véhicule nécessaire pour obtenir un premier emploi, acquérir un ensemble de biens d'équipements pour le fover, etc.

- Jeunes et défaillances en matière de crédit

Le recours au crédit des plus jeunes s'accompagnet-il de défaillances ? Les deux graphiques ci-dessous illustrent la répartition des emprunteurs belges selon leur âge lors de la signature d'un nouveau contrat de crédit (graphique 2) et lors de l'enregistrement d'une nouvelle défaillance (graphique 3) dans le cadre du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation. Les défaillances ne pouvant apparaître avant la signature d'un contrat, il est impératif d'analyser ces deux graphiques conjointement.

Comparativement au crédit à la consommation, les défaillances interviennent plus tard en matière de crédit hypothécaire (voir graphique 3).

La majorité des défaillances intervient au cours de la tranche d'âge allant de 35 à 44 ans pour le crédit hypothécaire, contre 25 à 34 ans pour le crédit à la consommation. Bien entendu, par rapport au crédit à la consommation, la signature d'un contrat de crédit hypothécaire a tendance à intervenir relativement plus tard.

Pour le crédit à la consommation et comparés aux plus âgés, les moins de 35 ans semblent relativement plus touchés par les défauts de paiement (35,8 %), alors gu'ils sont relativement moins concernés par des nouveaux crédits (25,7 %). La situation est inverse pour le crédit hypothécaire : les moins de 35 ans sont concernés par 37,6 % des nouveaux contrats contre seulement 23,5 % des nouvelles défaillances.

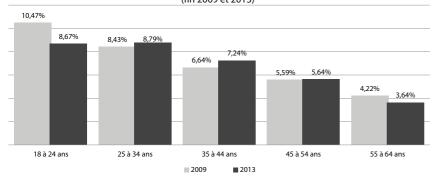
40% 35.2% 35% 28,4% 28.2% 30% 26,6% 25% 21,9% 21.4% 20% 15% 10.8% 10,4% 10% 7.6% 5% 1,6% 0% 45 à 54 ans 18 à 24 ans 25 à 34 ans 35 à 44 ans 55 à 64 ans ■ Crédit à la consommation ■ Crédit hypothécaire

Graphique 3 - Age des emprunteurs lors de l'enregistrement d'une nouvelle défaillance (fin 2013)

1 Friedman M., 1957, A Theory of the Consumption Function, National Bureau of Economic Research Princeton

Source: Graphique OCE sur données CCP (BNB)

Graphique 4 - Pourcentage des emprunteurs défaillants selon leur âge (fin 2009 et 2013)



Source: Graphique OCE sur données CCP (BNB)

2 De nombreux résultats

sont disponibles sur

I'OCE » / « XXIVème

colloque annuel: Les

financière: Ouels

profils? »

personnes en difficulté

le site Internet de

issus de cette enquête

l'Observatoire, rubrique « les colloques de

Le graphique 4 ci-dessous indique que la proportion des jeunes emprunteurs concernés par des défauts de paiement est relativement plus élevée, comparativement aux plus de 35 ans. Toutefois, la proportion des emprunteurs défaillants chez les 18-24 ans a diminué entre 2009 et 2013 (passant de 10,5 % à 8,7 %) alors qu'elle s'est accrue pour les 25-54 ans.

Le ressenti des jeunes en matière de difficultés financières : les enseignements de données d'enquête collectées par l'Observatoire

Un ménage ayant emprunté peut avoir des difficultés à assumer ses crédits tout en continuant à honorer les échéances. Dans une telle situation, ce ménage ne sera pas enregistré parmi les défaillants dans la CCP. Toutefois, il peut devoir renoncer à des postes essentiels du budget afin de pouvoir honorer les échéances de ces crédits. Dans un tel cas, ne devrait-il pas être considéré comme étant en difficulté financière et ce, même s'il n'est

pas enregistré dans le volet négatif de la CCP ? En outre, des ménages n'ayant aucun crédit en cours peuvent avoir des difficultés financières. Ces ménages seraient également exclus d'une analyse qui se contenterait d'étudier les difficultés financières en crédit.

Partant de ces constats, il nous semble essentiel de poursuivre notre analyse en sortant du cadre trop restrictif des difficultés financières liées au crédit. À cette fin, nous nous basons sur une enquête par questionnaire réalisée par l'Observatoire² en 2013 portant sur les connaissances financières, la vision du crédit et les difficultés financières³ des ménages belges (de 18 à 65 ans)4.

- Âge et difficultés financières ressenties

Analysons les réponses obtenues par ces deux classes d'âge aux différentes questions relatives à leur niveau de difficultés financières. Il a d'abord été demandé à chaque participant de choisir la modalité qui lui correspondait le mieux parmi les 4 propositions reprises dans le tableau ci-dessous (tableau 1, titre A). Comme précédemment, il ressort que les jeunes sont moins endettés que le reste de l'échantillon avec près de 37,7 % d'entre eux affirmant ne pas avoir de dettes (contre 27,4 % pour les plus âgés).

Seuls 17.8 % des ieunes reconnaissent avoir trop de dettes et craindre d'avoir des difficultés à les rembourser contre 19,7 % pour les plus âgés. Bien que les plus jeunes semblent moins touchés par les difficultés financières, la différence entre les deux

Tableau 1 – Catégories d'âge et niveau de difficultés financières

	Catégories d'âge		Total des
	18 à 35 ans	36 à 65 ans	rónondante
A/ Choisissez la proposition qui correspond le mieux à votre situation			
J'ai trop de dettes par rapport à mes revenus et je risque d'avoir des difficultés à les rembourser	17,8 %	19,7 %	19,1 %
J'ai un niveau d'endettement acceptable par rapport à mes revenus	32,5 %	37,7 %	36,2 %
J'ai peu de dettes et vu mes revenus, je pourrais sans risque augmenter mon endettement	12,0 %	15,2 %	14,2 %
Je n'ai pas de dettes	37,7 %	27,4 %	30,5 %
B/ Positionnez-vous par rapport à la proposition « Je suis en difficultés financières »			
Tout à fait d'accord à d'accord	29,1 %	36,0 %	33,9 %
Pas d'accord à pas du tout d'accord	70,9 %	64,0 %	66,1 %
C/ Positionnez-vous par rapport à la proposition « Ma situation financière m'inquiète »			
Tout à fait d'accord à d'accord	50,4 %	46,3 %	47,5 %
Pas d'accord à pas du tout d'accord	49,6 %	53,7 %	52,5 %
D/ Positionnez-vous par rapport à la proposition « Je boucle mes fins de mois facilement	»		
Tout à fait d'accord à d'accord	54,3 %	50,1 %	51,4 %
Pas d'accord à pas du tout d'accord	45,7 %	49,9 %	48,6 %

précède portait sur les difficultés financières qui sont directement liées à un endettement. Étant donné qu'une plus faible proportion des jeunes est endettée avec du crédit, il apparaît normal qu'ils soient moins concernés par les difficultés financières liées à l'endettement. Or, certains jeunes pourraient ne pas avoir de dettes tout en éprouvant des difficultés à, par exemple, payer des factures à temps.

Comment se positionnent les plus jeunes lorsqu'ils

sont interrogés sur leurs difficultés financières sans pour autant centrer la question sur leur niveau d'endettement ? Comparé aux plus âgés, les jeunes sont plus nombreux à affirmer boucler leur fins de mois facilement: 54,3 % d'entre eux sont « tout à fait d'accord à d'accord » avec cette proposition contre 50,1 % pour les plus âgés (voir titre D du tableau 1). En outre, par rapport aux « 36 à 65 ans », les jeunes apparaissent nombreux à être en désaccord avec l'idée qu'ils sont en difficulté financière. Ils sont 70,9 % à être « pas d'accord à pas du tout d'accord » avec la proposition « je suis en difficulté financière » contre 64,0 % pour les plus âgés. Par contre, les jeunes semblent plus nombreux à se dire inquiets de leur situation financière (voir titre C, tableau 1).

classes d'âge apparaît très faible. La question qui

Comment expliquer cette contradiction apparente entre le fait que, d'une part, les jeunes se disent relativement plus inquiets que les « 36 à 65 ans » de leur situation financière alors qu'ils sont moins nombreux à se déclarer en difficulté financière ? Deux raisons peuvent être avancées.

Premièrement, le terme « inquiétude » renvoie aux notions de crainte et d'incertitude et donc, en partie au moins, à des projections sur l'avenir. Or sachant que les jeunes gagnent moins que leurs aînés au même âge, que les charges auxquelles ils doivent faire face ne cessent d'augmenter, qu'ils sont davantage touchés par le chômage et que nous sommes actuellement en période de crise économique et d'incertitude sociale, certains répondants, sans doute dans une situation d'équilibre budgétaire relativement précaire, peuvent avoir des craintes sur l'avenir et se dire en difficulté au moment de répondre. Deuxièmement, si les répondants associent le terme « difficultés financières» au crédit, il est envisageable que des répondants n'ayant pas de crédit estiment ne pas avoir de difficultés financières alors que, dans les faits, leur budget est serré.

En considérant uniquement les jeunes engagés par un crédit, les résultats s'inversent: les jeunes répondants concernés par du crédit connaissent plus de difficultés financières que les 36 à 65 ans, comme l'indique le tableau ci-dessous.

- Les difficultés financières des jeunes emprunteurs : quelles explications ?

Comment expliquer les difficultés financières propres aux jeunes qu'elles soient ou non liées au crédit ? La faiblesse des revenus des jeunes constitue-t-elle une caractéristique pouvant expliquer qu'ils estiment boucler leurs fins de mois plus difficilement ? Est-ce la charge financière de l'emprunt qui pose problème ? Les jeunes ont-ils des difficultés de gestion financière ? Ces pistes de réponse sont abordées dans cette section. Par manque de place, l'ensemble des résultats chiffrés ne seront pas développés dans cet article.

1. Difficultés financières et revenus

La faiblesse des revenus explique-t-elle les difficultés financières éprouvées par les jeunes ? Nos résultats ne permettent pas d'établir des différences significatives dans les revenus équivalents des ménages. Alors que les jeunes emprunteurs ont un revenu équivalent s'élevant à 1.588,41 euros, il vaut 1.595,49 euros dès lors que l'on considère ceux âgés entre 36 et 65 ans. Toutefois, bien que les revenus des différentes classes d'âge soient relativement équivalents, les charges pourraient être plus lourdes pour les plus jeunes qui se lancent dans différents projets (fondation d'une famille, achat d'un logement, d'un véhicule, etc.).

2. Difficultés financières et charge des emprunts sur le budget

Les jeunes emprunteurs semblent éprouver plus de difficultés financières que les personnes de la même classe d'âge mais sans crédit. À quel point les charges de leurs emprunts expliquent-elles leurs difficultés financières ?

Premièrement, analysons un ratio traditionnellement utilisé pour juger de la solvabilité d'un ménage: le rapport entre le total des mensualités liées aux emprunts et le revenu. Ce rapport est

3 Afin de construire une mesure des difficultés financières des ménages, quatre questions étaient posées aux répondants visant à évaluer leur ressenti en matière de difficulté financière. Sur base de leurs réponses, chaque personne s'est vue attribuer un score allant de 0 à 100 et augmentant avec les difficultés financières. Des indications méthodologiques sont disponibles sur le site Internet de l'Observatoire.

4 Dans le cadre de cette enquête réalisée en ligne, les réponses de 4.239 personnes ont été collectées mais seuls 3.071 questionnaires ont été retenus après avoir éliminé les questionnaires présentant un nombre important de « nonréponses » ou trop d'incohérences.

Tableau 2 – Catégories d'âge et niveau de difficultés financières en considérant uniquement les répondants avant au moins un crédit

en considerant uniquement les repondants ayant au moins un credit						
	Catégori	Total des				
	18 à 35 ans	36 à 65 ans	répondants			
A/ Positionnez-vous par rapport à la proposition	« Je suis en	difficultés fi	nancières »			
Tout à fait d'accord à d'accord	36,3 %	34,9 %	35,3 %			
Pas d'accord à pas du tout d'accord	63,7 %	65,1 %	64,7 %			
B/ Positionnez-vous par rapport à la proposition « Ma situation financière m'inquiète »						
Tout à fait d'accord à d'accord	55,8 %	46,2 %	40,0 %			
Pas d'accord à pas du tout d'accord	47,2 %	53,8 %	52,0 %			
C/ Positionnez-vous par rapport à la proposition « Je boucle mes fins de mois facilement »						
Tout à fait d'accord à d'accord	48,9 %	49,6 %	49,4 %			
Pas d'accord à pas du tout d'accord	51,1 %	50,4 %	50,6 %			

Tableau 3 – Catégorie d'âge et charge exercée par les remboursements d'emprunt sur le budget des ménages ayant des crédits en cours⁵

	Difficultés financières		
	18 à 35 ans	36 à 65 ans	Total des répondants
(1) Rapport entre le total des mensualités et le revenu	38,20 %	27,48 %	30,49 %
(2) Revenu équivalent net des remboursements de mensualités	1.055,90 EUR	1.213,63 EUR	1.169,16EUR
(3) Montant total des mensualités liées aux emprunts (moyenne)	796,44 EUR	713,04EUR	736,28 eur

5 Pour produire les statistiques de ce tableau, nous n'avons pu considérer que les personnes ayant des crédits en cours, soit 2180 répondants.

6 Indicateur de la

7 Indicateur des

connaissance qu'ont

situation budgétaire.

techniques mises

en place par les

répondants afin

à leur équilibre

budgétaire

budget

8 Indicateur de la

les répondants de leur

d'anticiper les dépenses à venir et de veiller

perception qu'ont les

répondants de leurs

capacités à gérer un

Indicateur global de budgétisation nettement plus élevé pour les jeunes emprunteurs (38,2 % pour les moins de 35 ans contre 27,5 % pour les 35-65 ans, ligne 1 tableau 3).

Deuxièmement, une fois les mensualités retranchées, le revenu équivalent disponible pour les personnes les plus jeunes n'est que de 1.055,9 euros contre 1.213,6 euros pour les personnes plus âgées. Sans aucun doute, le poids exercé par les remboursements d'emprunt sur le revenu des ménages les plus jeunes affecte négativement leur pouvoir d'achat et expliquerait l'intensité des difficultés financières auxquelles ils doivent faire face.

Troisièmement, la mensualité moyenne à laquelle doivent faire face les plus jeunes est plus élevée que celle des personnes plus âgées (796,44 euros contre 713,04 euros).

D'autres résultats non développés dans cet article indiquent que, parmi les jeunes engagés par un ou plusieurs crédit(s), les répondants ayant contracté du crédit hypothécaire éprouvent davantage de difficultés que les autres en raison notamment de mensualités plus importantes.

3. Difficultés financières et culture financière

Les jeunes semblent donc plus vulnérables aux difficultés financières. Celles-ci sont-elles liées à de moins bonnes connaissances des questions financières, comparativement à une population plus âgée ?

Nos données ont montré que le niveau de connaissance en calcul élémentaire ne semble pas différer selon l'âge des répondants. De même, les capacités en calcul économique de base sont très proches selon les classes d'âge considérées. Des différences apparaissent plus nettement s'agissant des connaissances financières relatives au crédit. Les plus jeunes obtiennent un score moyen de 2,06/4 contre 2,57/4 pour les plus âgés. Ces différences s'expliquent sans doute par une expérience plus

importante des plus de 35 ans avec le crédit et les produits financiers.

4. Difficultés financières et gestion budgétaire

La gestion et la planification budgétaire constituent d'autres dimensions qui pourraient expliquer les difficultés financières des jeunes. De nombreuses recherches ont mis en évidence des corrélations entre l'absence de gestion budgétaire et les situations d'endettement problématique. Qu'en est-il au sein de notre échantillon ?

L'analyse du tableau 4 ci-dessous indique que les jeunes ont une moins bonne connaissance de leur situation budgétaire que les personnes plus âgées (ligne 1). En ce qui concerne les éventuelles techniques mises en place afin de prévoir les dépenses à venir (score de budgétisation, ligne 2), des différences apparaissent également lorsque nous comparons les 18 à 35 ans et les 36 à 65 ans, en défaveur des premiers. La ligne 3 montre peu de différences en ce qui concerne le ressenti des répondants en termes de capacités en gestion budgétaire: les jeunes ne se sentent pas nettement moins bons que les personnes plus âgées. La dernière ligne du tableau indique un score global de gestion budgétaire qui, pour chaque répondant, s'obtient en faisant la somme des trois autres scores. Le score global des jeunes est moins élevé que celui obtenu pour les 36 à 65 ans.

Conclusion

Cet article s'interrogeait sur l'importance des difficultés financières des jeunes en comparant leur situation à celle des plus âgés.

Les données de la CCP indiquent que, bien que les moins de 35 ans soient moins concernés par le crédit, ils sont davantage défaillants que les plus de 35 ans.

Lorsque l'on interroge les jeunes sur leur ressenti en matière de difficultés financières, on constate que les moins de 35 ans concernés par le crédit se disent davantage en difficulté que ceux qui ne sont pas concernés par le crédit. Ceci s'explique sans doute en partie par le fait que les jeunes emprunteurs doivent faire face à des mensualités qui, comparées à celles des emprunteurs plus âgés, exercent un poids plus important sur leur revenu. Or, comme nous l'évoquions dans l'introduction, les moins de 35 ans sont davantage susceptibles de s'engager dans des dépenses liées à leur installation dans la vie familiale, sociale et/ou professionnelle.

De plus, les moins de 35 ans se caractérisent par des capacités de gestion et un niveau de culture financière plus faible que les plus âgés. Ces facteurs pourraient également, du moins en partie, expliquer leurs difficultés financières.

Tableau 4 – Catégories d'âge et gestion budgétaire

	18 à 35 ans	36 à 65 ans	Total des répondants
(1) Score de connaissance du budget ⁶ (/8)	4,69	5,16	5,02
(2) Score de budgétisation ⁷ (/12)	9,08	9,55	9,41
(3) Score subjectif de gestion budgétaire ⁸ (/3)	2,01	2,15	2,11
(4) Score global de gestion budgétaire ⁹ (/23)	15,79	16,86	16,67

> 809

Caroline Jeanmart et Romain Duvivier, sociologue et économiste auprès de l'Observatoire du crédit et de l'endettement